



**Doc. 495**

17 avril 1956

## Mesures à prendre pour l'adaptation spirituelle des jeunes réfugiés venant d'au delà du rideau de fer

### Avis<sup>1</sup>

Commission des migrations, des réfugiés et de la population

Rapporteur: M. Hans SCHÜTZ, Allemagne

La commission de la Population et des Réfugiés a examiné avec attention le projet de recommandation présenté par la commission des Questions culturelles et scientifiques (Doc. 474) au sujet de l'adaptation spirituelle des jeunes réfugiés venant d'au-delà du rideau de fer.

Elle considère que le problème traité par la recommandation en question entre tout à fait dans le cadre de la politique que le Conseil de l'Europe a toujours suivie dans le domaine des réfugiés.

Elle considère également que l'adaptation spirituelle des jeunes réfugiés venant d'au-delà du rideau de fer est une tâche engageant la responsabilité européenne.

La commission de la Population et des Réfugiés exprime, par conséquent, son avis favorable quant au projet de recommandation (Doc. 474) qui lui avait été soumis.

---

1. 1956 - 8e session - Première partie

